



Formulaire d'inscription au concours Défi Photo 2024

Nom, Prénom :	
Adresse:	
Numéro et rue :	
Municipalité :	
Code Postal :	
Numéro de téléphone :	
Courriel :	
J'accepte les conditions (règlements du co sur les photographies soumises.	ncours) qui incluent la cession des droits d'auteurs
Signature :	
Bonne chance à tous!	

Veuillez retourner ce formulaire dûment complété, avec vos photos et les formulaires de consentement requis, au plus tard le 15 octobre 2024 à minuit, à l'adresse courriel suivante : responsablebiblio@municipalite.laminerve.qc.ca





Consentement

Autorisation de publication et d'utilisation de photographie

Par la présente, j'autorise la Municipalité de La Minerve, dont la bibliothèque, à utiliser l'image

(photographie) de	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
des fins spécifiques d'utilisation et de publication pour le ou électroniques, outils de promotion, bulletin, site WEB nature.	·
Le (la) soussigné(e) reconnait le droit à la Municipalité de à l'utilisation et à la publication dans les documents ci-hau la Municipalité de La Minerve, dont la bibliothèque, de to et/ou de la publication par quiconque, y compris des tiers	t mentionnés. Le (la) soussigné(e) tient indemne ute réclamation pouvant résulter de l'utilisation
Dans le cas d'un mineur, je déclare être le parent ou le tut légale de signer ce formulaire de consentement en son no	
J'ai lu et compris le présent formulaire de consentement implications et je consens à l'utilisation des photographie	· · · ·
Nom de la personne photographiée :	
Signature de la personne photographiée :	
Nom du parent ou tuteur légal (s'il y a lieu) :	
Signature du parent ou tuteur légal (s'il y a lieu) :	
Date :	





Défi Photo 2024 Bibliothèque de La Minerve

RÈGLEMENT

Admissibilité:

Le concours s'adresse aux usagers de la bibliothèque et/ou aux citoyennes et citoyens de La Minerve. Tous les mordus de photographie, de 18 ans et plus, peu importe le niveau (amateur, professionnel ou semi-professionnel) sont invités à participer.

Participation:

- 1. Le participant doit soumette un maximum de deux photographies par thème. Une seule photographie par thème sera retenue. Les photographies et le formulaire de participation doivent être déposés **en ligne seulement au plus tard le mardi 15 octobre 2024**. Un seul envoi de photos (thème), par photographe, pourra être soumis au concours. Dans le cas où un participant soumettrait plus de deux photos en plusieurs envois, le jury de la bibliothèque de la Municipalité de La Minerve se réserve le droit de ne retenir que les photos soumises lors de l'envoi initial.
- 2. La personne qui participe doit avoir pris la photo elle-même pendant l'intervalle du défi (5 juillet 17 h au 15 octobre 2024 à minuit).
- 3. La photo doit être prise avec <u>une caméra numérique, au Québec</u>. (Les cellulaires, tablettes, drones etc. ne sont pas retenus).
- 4. Les photos fortement retouchées, les images HDR et les photomontages seront refusés.
- 5. Lorsque vous nous transmettez la photo, vous acceptez que celle-ci soit publiée sur les différents médias de la Municipalité de La Minerve (site Internet, réseaux sociaux, bulletin, etc.). Le crédit sera cependant indiqué, c'est pourquoi vous devez nous fournir votre nom ou pseudonyme que vous souhaitez que nous utilisions.

Format;

- 1. Les photos doivent être transmises sur support numérique en format JPEG (max 10 Mo) et minimum 1920×1080 pixels en haute résolution (300 ppp).
- 2. Les fichiers doivent être clairement identifiés avec le titre de l'œuvre et le nom de l'artiste (ex. : arbre_BergeronY.jpg)
- 3. Vous avez jusqu'au 15 octobre 2024 à minuit pour nous transmettre vos photos à l'adresse suivante :

responsablebiblio@municipalite.laminerve.qc.ca

Déroulement et prix

Critères ;

Les photographies seront jugées selon les critères suivants : le cadrage, la qualité technique, la pertinence du sujet, l'originalité et l'appréciation générale.

Un seul prix peut être attribué par participant, excluant les mentions spéciales.

Un nombre limité de photographies seront sélectionnées pour l'exposition finale.

Trois prix à gagner :

Un prix pour le premier thème 150 \$ + impression de la photo gagnante
Un prix pour le deuxième thème 150 \$ + impression de la photo gagnante
Un prix coup de cœur du public 100 \$ + impression de la photo gagnante

Premier thème (photo couleur) : Vieux/Vieille (objet, personne etc.)

Deuxième thème (photo noir & blanc): Noir et blanc (au choix du participant)

Prix coup de cœur : Vote du public

Les photos de tous les participants et des deux thèmes seront exposées à la bibliothèque pour permettre le vote du public. Le public sera invité à voter pour sa photo préférée. La photo gagnante sera celle qui recevra le plus grand nombre de mentions (le vote prend fin le **14 décembre 2024**).

Mention:

Le jury se réserve le droit de décerner des mentions et prix de participation.

Droits d'auteur ;

L'acceptation des termes est obligatoire et constitue :

- la concession, à titre gratuit et pour une durée indéterminée, d'une autorisation permettant à la Municipalité de La Minerve, dont la bibliothèque, de reproduire, d'utiliser et de communiquer au public de quelque façon que ce soit et sur quelque support que ce soit, la photographie;
- la renonciation par le participant à toute forme de recours pour non-respect des droits à la vie privée, du droit à l'image, pour atteinte à sa réputation, diffamation ou toute autre cause d'action pouvant découler du montage, de la reproduction, de la promotion, de la diffusion ou de la distribution de la production audiovisuelle;
- une garantie par le participant à l'effet que la photographie est originale, qu'il en est le véritable auteur et qu'il dégage la Municipalité de La Minerve (dont la bibliothèque) de toute poursuite qui pourrait être intentée suite à l'utilisation, la publication ou l'exposition de ses photos.

Cette responsabilité incombe aux participants. Le nom de l'auteur accompagnera en tout temps sa photographie.

Consentement des personnes apparaissant sur les photos

Le participant confirme avoir obtenu le consentement des personnes apparaissant sur les photos, consentement écrit qui sera exigé si ces dernières sont sélectionnées parmi celles qui feront l'objet de l'exposition et dégage la bibliothèque de la Municipalité de La Minerve qui en fait la gestion, de toute poursuite qui pourrait être intentée à la suite de la publication des photos déposées au concours.

Un tel consentement peut être obtenu via le formulaire de consentement préparé à cet effet et disponible sur le site Internet de la Municipalité de La Minerve.

Rencontre d'information, à la bibliothèque, le 5 juillet 2024, de 16 h à 17 h.

Bonne chance!

Les photos de propagande, de messages haineux ou violents, du matériel pornographique ou tout autre forme de représentation pouvant porter atteinte à la dignité de la personne seront refusées. Le jury se réserve également le droit de refuser, pour tout autre raison, une photographie soumise.